

Inauguration du projet « Terre de padel » du Romans Tennis Club



Le projet dans le détail

Mûrement réfléchi – La réflexion a été entamée en 2017 et affinée durant tout le confinement – ce projet ambitieux (1,1 M€) a porté sur la :

- **Création de trois pistes de padel** – Cette pratique, inventée au Mexique, dans les années 60, a été introduite en France il y a déjà plusieurs années et connaît depuis quelque temps un fort développement. C'est un sport ludique, convivial et facile d'accès, à contrario du tennis qui demande plus de force et de capacités techniques. La création de ces pistes de padel a permis de toucher une nouvelle clientèle et par là-même de donner au club, un nouvel élan. Depuis leur mise en service, le club a enregistré 100 adhérents supplémentaires, un chiffre en constante progression (le club compte aujourd'hui 422 licenciés).

A noter : Il est prévu, dans un deuxième temps, de couvrir les pistes de padel déjà réalisées et d'en créer une quatrième. Le club s'en est même fait une priorité, afin de fidéliser les nouveaux adhérents.

- **Réalisation de deux terrains en terre battue synthétique, tous temps** – Cette surface offre des caractéristiques de jeu comparable à la terre naturelle mais sans en avoir les inconvénients. Contrairement à la terre battue normale, elle est utilisable toute l'année, ce qui constitue un plus pour les compétiteurs. Plus facile d'entretien, elle offre, également un meilleur confort de jeu, notamment pour les moins jeunes et le tennis santé.
- **Rénovation de l'éclairage des courts couverts et extérieurs** – L'éclairage était vieillissant avec, à la clé, de nombreuses pannes. Il a été modernisé et remplacé par des LED, plus économiques. Par ailleurs, lorsque la luminosité diminue, l'éclairage se met automatiquement en route sur les terrains réservés.
- **Mise en place d'un système de contrôle à l'entrée des courts et des vestiaires** – Ce système de contrôle (avec codes éphémères) permet, outre de sécuriser les lieux, de faciliter la location aux personnes qui ne sont pas adhérentes de club. Des locations relativement nombreuses et intéressantes pour le RTC. Pour le seul mois d'octobre, elles lui ont rapporté 800 €. On compte de 20 à 30 locations dans le mois (en dehors des adhérents), à 95% pour le padel.
- **Réfection des allées, aménagements paysagers** – Un complément aujourd'hui indispensable pour apporter un peu de fraîcheur aux usagers et rendre les lieux plus attractifs.

Un financement original et conséquent

Ce projet « Terre de Padel » correspondait à une volonté du club, pour ne pas dire à une nécessité, de se moderniser et d'évoluer, par l'intégration, notamment, de nouvelles pratiques. Sa réalisation a demandé un investissement conséquent, tant humain, que financier (1,1 M€).

Maître d'ouvrage, le club a assuré le suivi des travaux, et les dirigeants ont fait office de véritable couteaux suisses. « *C'était un vrai engagement, nous avons essayé d'être pragmatiques et surtout vertueux, en avançant pas à pas. Chaque euro se devait d'être bien dépensé* », insiste son président Raphaël Vinson.

Le projet, de fait, a été particulièrement bien monté et c'est sans doute ce qui a séduit, d'abord les élus de Romans qui ont abondé le projet à hauteur de l'apport du club. « *En ayant la bonne idée d'intégrer au financement de ce projet le mécénat auprès d'entreprises mais également auprès de particuliers, et notamment, auprès de vos adhérents, vous avez suscité l'adhésion,*

déclarait le maire de Romans, Marie-Hélène Thoraval, lors de la pose, le 3 décembre 2022, de la première pierre. *Mais au-delà, vous avez également eu l'intelligence de considérer que les subventions publiques ne peuvent pas tout et qu'un porteur de projet ne doit pas toujours tout attendre des collectivités locales.* »

Séduits par la qualité du projet, le Département de la Drôme ainsi que la Région Rhône-Alpes lui ont très vite emboîté le pas.

De fait, le Romans Tennis Club a réussi à mobiliser :

- 305 000 € sous forme de fonds propres (dont 60 000 € de partenariat et de mécénat)
- 275 000 € de la Ville de Romans
- 275 000 € de la Région Rhône-Alpes
- 200 000 € du Département
- 25 000 € de la Fédération Française de Tennis

Vers une autonomie financière

La volonté du club est également d'aller vers plus d'autonomie financière, autrement dit de moins dépendre des subventions.

Comme vu plus haut, le projet a permis de développer une nouvelle clientèle, ainsi que la location des courts à des personnes non-licenciés au club.

Mais il a également permis, via la recherche de mécénat, d'enclencher une démarche auprès des entreprises, facilitée par sa proximité avec la zone industrielle.

Il entend ainsi développer de nouveaux produits, à commencer par un package « découverte du padel, tournoi et collation », adaptable à la demande.

Il s'est aussi lancé dans le « naming », en donnant à certains terrains, et bientôt aux trois pistes de padel, le nom d'un partenaire auquel il offre ainsi une visibilité à l'année.

Ils ont dit...



« Nos installations étaient fonctionnelles mais vieillissantes, nous avons le choix entre continuer à vivre, doucement, sans tracas, et nous remettre en question, nous avons choisi la deuxième solution. Et déjà nous en recueillons tous les fruits avec un nombre d'adhérents en constante progression. »

Raphaël VINSON

Président du Romans Tennis Club

« J'ai été séduite par l'originalité du mode de financement de ce projet. D'ailleurs, nous donnons désormais l'exemple du RTC lorsque nous sommes sollicités par d'autres clubs qui portent des projets de développement. Je ne doute pas qu'il fera des émules car je crois en la capacité qu'ont nos entreprises et nos concitoyens à soutenir des projets de qualité, qu'ils soient sportifs ou culturels. »



Marie-Hélène THORAVAL

Maire de Romans - Conseillère régionale



« Ce projet va dans le sens de notre labellisation « Ville active et sportive ». Grâce à ces nouvelles installations, le club va pouvoir proposer et développer une offre diversifiée, susceptible d'attirer de nouveaux publics. Un développement qui va lui permettre de tendre vers plus d'autonomie financière. »

Damien GOT

Adjoint au maire délégué aux Sports et aux Loisirs de plein air